Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 062-216202713-20261007-DEL2026_43-DE

COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU Mercredi 07 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept du mois d'octobre à dix-neuf heures se sont réunis à la mairie de Dohem, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M DAMBRUNE David, Maire de Dohem, dûment convoqués le 29 septembre 2026.

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Frédéric LELEU, Anthony GOMEL, Justine HILMOINE, Philippe CARLIER, Noémie DELATTRE, Fabienne DILLY, Jacky FACON, Emilie HUGOT, Leslie FOUACHE , Auxence Garache (arrivé à 19h10 ne prend pas part à la 1er délibération)

Était excusé(e) : Doriane Delhez donne pouvoir à David Dambrune, Joseph Carlier

Secrétaire de séance : Philippe Carlier

Assistait également : Angélique BROUSSART

PRÉSENT : 13 POUR : 12+1 par procuration CONTRE : 0 ABSTENTION :0

Délibération n°43/2026 : Participation au centre de loisirs de Ouve-Wirquin – printemps / été 2026

La commune de Dohem participa au Centre aéré de Ouve-Wirquin en réglant une somme par semaine et par enfant de Dohem fréquentant le dit centre aéré.

Pour l'année 2026, le foyer rural a fixé le tarif à 2€ par jour et par enfant, soit un total pour la commune de 244€ (122 jours de présence).

Après avoir délibéré, le conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à régler cette participation.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Madame la Sous-préfète pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 13/10/2026
et publication le 13/10/2026

Dohem, le 08/10/2026

Le Maire,

Le Maire, D.DAMBRUNE

David DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE DOHEM 62380